

Politique sur l'égalité de genre de Help Channel Burundi

Mars 2021

1. Introduction

La vision de HELP CHANNEL BURUNDI est d'avoir d'une société où règnent la dignité humaine, la sécurité alimentaire et moyenne d'existence, la sauvegarde de l'environnement, le respect des droits humains dont l'éducation, droits des enfants et égalité des genres au niveau national et dans la sous-région. HELP CHANNEL BURUNDI met l'égalité de genre au cœur de ses actions car nous savons que nous ne pouvons pas surmonter la pauvreté et l'injustice sociale tant que tous n'ont pas les mêmes droits et les mêmes opportunités. Nous reconnaissons que les relations de pouvoir entrent les genres et les catégories d'âge sont inégales, que nous devons contester le patriarcat et promouvoir l'égalité de genre pour parvenir à la justice sociale. Grâce à cette politique, HELP CHANNEL BURUNDI est déterminé à faire en sorte que l'égalité de genre soit pleinement intégrée dans son travail comme un droit humain universel, une fin en soi, et comme un moyen de surmonter la pauvreté et l'injustice sociale. En partenariat avec les autres entités, HELP CHANNEL BURUNDI vise à promouvoir le respect de la dignité et l'égalité de droits pour tout genre et tout âge, et l'élimination de la pauvreté et de l'injustice dans ses actions. Cette politique sera mise en œuvre dans un contexte d'environnements juridiques locaux.

HELP CHANNEL BURUNDI reconnaît que le genre n'est pas binaire en effet, les termes et les définitions liés au genre et à la sexualité sont divers et continuent d'évoluer. Dans cette politique, nous nous référons à « tout genre et tout âge ». Ce fait démontre notre reconnaissance et notre capacité à travailler avec les adultes, les enfants et les personnes de toutes orientations sexuelles, les identités de genre et les expressions de genre. Nous admettons que les normes de genre rigides renforcent les privilèges et les systèmes (parfois codifiées dans les droits et les politiques), et limitent les rôles et les opportunités. La limitation ne s'arrête pas aux personnes se considérant comme étant des filles, des enfants, des femmes, des hommes, aux identités au-delà du binaire, mais également aux personnes dont l'orientation sexuelle n'est pas conforme aux normes en vigueur et les attentes de l'hétérosexualité. Les normes de genre rigides peuvent nous limiter, aussi HELP CHANNEL BURUNDI reconnaît que les normes et les hiérarchies de genre sont construites par des individus et des groupes sociaux pour favoriser systématiquement certains groupes au détriment d'autres. Dans cette politique, en se référant à tout genre et tout âge, elle inclut les femmes, les filles, les hommes et les enfants, les personnes s'identifiant au-delà d'une classification binaire.

2. But

Cette politique de HCB démontre la volonté de HELP CHANNEL d'adopter une approche cohérente et coordonnée en matière d'égalité des genres. La politique définit l'intention explicite de HCB de soutenir l'égalité de genre et

les principes exprimés dans les accords internationaux. La politique comprend trois principes et des engagements fondamentaux auxquels nous serons responsables. Ceux-ci sont compatibles avec d'autres normes organisationnelles et programmatiques. La politique a pour objet de :

- Définir et communiquer des engagements clairs et des messages internes et externes cohérents.
- Redoubler les efforts pour promouvoir l'égalité de genre dans notre organisation, en augmentant l'intégrité et la crédibilité de HELP CHANNEL auprès des donateurs, des partenaires et des alliés. Nous souhaitons être des *leaders* en matière d'égalité des genres, tant dans nos programmes que dans notre plaidoyer.
- Établir des engagements pour nos programmes humanitaires et de développement à long terme, ainsi qu'au sein de l'organisation.
- Travailler avec toutes les parties de la confédération et avec d'autres, en tirant parti des forces, des expériences et des leçons apprises par tous.

3. Principes de base

HELP CHANNEL BURUNDI est une organisation vouée aux droits humains, l'égalité de genre est explicitement reconnue nationalement et HELP CHANNEL BURUNDI vise à promouvoir la dignité, les droits et l'élimination de la pauvreté et de l'injustice aux personnes de tous âges et sexes. Nos engagements sont fondés sur les conventions des droits humains et les principes convenus à l'échelle mondiale, tels que l'égalité et la non-discrimination. Ils sont fondés sur le droit international et les normes régionales, y compris la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi que les aspirations énoncées dans les objectifs de développement durable.

HELP CHANNEL BURUNDI reconnaît que l'inégalité entre les genres regroupe d'autres formes d'oppression fondées sur des relations de pouvoir inégales, telles que la discrimination fondée sur la race, le racisme, l'origine ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle et l'homophobie, la discrimination religieuse, l'histoire coloniale, entre autres. HELP CHANNEL BURUNDI travaille avec les femmes marginalisées et leurs alliés pour faire face aux obstacles structurels à la réalisation des droits des femmes et l'égalité de genre; la justice sociale, la paix, le bien-être et le droit à une vie sans violence.

4. Que devons-nous faire pour mettre en œuvre la politique d'égalité de genre ? --Engagements

Pour agir sur la base des principes, le personnel de HELP CHANNEL BURUNDI se conformera aux 12 engagements suivants et veillera à ce qu'ils soient surveillés, évalués et rapportés, dans le cadre de redevabilité de HELP CHANNEL BURUNDI :



1. Intégrer des analyses participatives du genre et du pouvoir, ainsi que des données par sexe, par âge et autres facteurs de diversité pertinents, pour guider les actions tout au long du cycle du programme.
2. Expliquer comment les programmes répondent aux trois éléments du cadre pour l'égalité des genres, et appliquer le marqueur de genre à chaque étape du cycle du programme, et améliorer ainsi l'impact transformatif sur le genre.
3. Impliquer les hommes et les garçons en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes (lorsque des activités avec des hommes et des garçons font partie des programmes et des actions).
4. Identifier les risques possibles tout au long du cycle du programme et prendre des mesures pour atténuer les conséquences de la violence sexiste, quel que soit le problème dans lequel nous travaillons, en particulier dans les contextes fragiles et conflictuels.
5. Etablir des alliances avec des organisations et des mouvements de droits des femmes pour contribuer aux objectifs que nous soutenons, et faire entendre la voix des personnes marginalisées ; impliquer divers acteurs dans la lutte pour l'égalité des sexes - acteurs de la société civile, du gouvernement, du secteur privé et des donateurs.
6. Utiliser une approche « ne pas nuire » dans les évaluations et les méthodes participatives pour estimer les progrès réalisés en matière d'égalité des genres. Documenter les meilleures pratiques et les défis, et créer des mécanismes d'apprentissage parmi les communautés, les partenaires et le personnel de HELP CHANNEL BURUNDI.
7. Assurer que toutes nos politiques et pratiques en matière de ressources humaines soient élaborées avec une perspective de genre. Evaluer la répartition du genre et la diversité du personnel et du conseil d'administration de HELP CHANNEL BURUNDI, ainsi que le salaire moyen par sexe.
Mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour corriger toute inégalité en termes de genre dans la répartition et le niveau de salaire du personnel.
8. Recruter et retenir le personnel avec un engagement envers l'égalité de genre. Développer les capacités et les compétences du personnel et des partenaires en matière d'égalité de genre et de diversité, et veiller à ce que les plans de travail annuels, les descriptions de poste et les évaluations des performances reflètent l'engagement de HELP CHANNEL BURUNDI en faveur de l'égalité de genre.
9. Informer régulièrement les participants, les donateurs et le public de la contribution de HELP CHANNEL BURUNDI à la promotion de l'égalité de genre.
10. Prendre des mesures pour prévenir et répondre à toute forme de harcèlement sexuel et de violence, ainsi qu'à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants et des adultes vulnérables.

11. Veiller que le marketing, la collecte de fonds, le plaidoyer et la communication respectent notre engagement en faveur de la justice sociale et de l'égalité de genre. Cela comprend l'utilisation d'un langage et d'images inclusifs et positifs, évitant les stéréotypes et accordant une attention particulière aux questions de genre, de race et d'ethnicité.
12. Négocier avec les donateurs pour obtenir des fonds afin de respecter les engagements de HELP CHANNEL BURUNDI (actions « ne pas nuire », prévenir la violence sexiste, prévenir l'exploitation, les abus sexuels et promouvoir l'égalité de genre et la diversité organisationnelle).

5. Portée de la politique pour son application

Cette politique s'applique à toute la programmation humanitaire et de développement de HELP CHANNEL BURUNDI, à notre organisation et à tous les employés de HELP CHANNEL BURUNDI, et les employés associés à HELP CHANNEL BURUNDI.

6. Responsabilités

- a. Tous les employés de HELP CHANNEL BURUNDI et le personnel associé

Il incombe à tous les employés de HELP CHANNEL BURUNDI et au personnel associé d'assurer la mise en œuvre des principes fondamentaux et des engagements de cette politique.

- b. Cadres supérieurs, superviseurs et responsable des ressources humaines

Les cadres, superviseurs et responsable des ressources humaines doivent s'assurer que tous les employés de HELP CHANNEL BURUNDI et le personnel associé comprennent et respectent cette politique. Le responsable des ressources humaines est responsable de l'embauche, ainsi que de l'initiation et de la formation du nouveau personnel, conformément aux engagements 7 et 8 de cette politique. Les managers et les superviseurs sont responsables de la gestion de la performance pour assurer la mise en œuvre de la politique.

- c. Membres de HELP CHANNEL BURUNDI, membres affiliés et candidats

Les membres, les affiliés et les membres candidats de HELP CHANNEL BURUNDI veilleront à ce que cette politique soit mise en œuvre, évaluée et que les progrès soient rapportés tous les deux ans au Comité de gestion de HCB.

Les membres, les affiliés et les candidats membres de HELP CHANNEL BURUNDI sont responsables de l'établissement des plans de travail et des procédures pour maintenir et mettre en œuvre cette politique. Le bureau

national de HCB qui supervise les bureaux provinciaux fournira l'appui nécessaire aux bureaux provinciaux et autres,

Le bureau national de HCB s'assurera que les bureaux provinciaux disposent des ressources nécessaires pour appliquer cette politique.

d. Responsable des RH de Help Channel Burundi

Le responsable des RH de Help Channel Burundi coordonnera la supervision de cette politique, la révisera et la mettra à jour si nécessaire. Responsable des ressources humaines fournira un appui au Comité de gestion pour collecter et analyser les données des rapports d'avancement concernant cette politique.

7. Politiques connexes

Cette politique complète les normes de comportement que tous les employés de HELP CHANNEL BURUNDI doivent respecter en fonction du code de conduite et du code d'éthique de Help Channel Burundi, ainsi que de tout autre code ou politique défini par les membres, affiliés, candidats et bureaux de HELP CHANNEL BURUNDI.

Cette politique répond à la responsabilité de HELP CHANNEL BURUNDI vis-à-vis des communautés avec lesquelles nous travaillons, et doit donc faire partie intégrante du cadre de redevabilité de Help Channel Burundi.

Approbation de la politique par le conseil d'administration.

Date d'approbation:



A blue rectangular stamp for HELP CHANNEL BURUNDI (HCB) is stamped over a handwritten signature. The stamp contains the following text: "HELP CHANNE", "HCB", "B.P. 2385", "Tél: 22 25 72 04", and "BURUNDI". The handwritten signature is in blue ink and includes the initials "RL". Below the stamp, the date "Le 02/03/2024" is handwritten in blue ink.